

Boinville-en-Mantois en mouvement : Nouveau Contrat rural 2021/2022 - Travaux d'aménagement des espaces publics et de réhabilitation de bâtiments communaux

Ces travaux portent sur l'aménagement des abords de la mairie en parc public, sur la réhabilitation thermique de la mairie et d'une annexe.

I - Aménagement des abords de la mairie en parc public

Le projet de réaménagement des abords de la mairie entre dans la continuité de l'évolution du centre du village de Boinville-en-Mantois ☞ **remettre le végétal au cœur du village.**

Ce projet a pour enjeu de poursuivre cette évolution tout en pérennisant les liens visuels et physiques entre l'église et la mairie et offrant ainsi aux habitants un espace visible, accessible, accueillant et ouvert sur les espaces publics attenants.

L'aménagement consistera à transformer en parc public le terrain situé autour de la mairie, actuellement occupés par les bâtiments désaffectés de l'ancienne école.

Le parc de la mairie se devra exemplaire en termes de qualité d'exécution et des matériaux mais aussi de diversité et d'écologie.

L'aménagement du parc s'articulera autour des points forts suivants :

- Centralité autour de la mairie et de l'église,
- Mise en valeur de l'architecture et des composantes du village,
- Valorisation des éléments existants,
- Coordination des orientations d'aménagement,
- Mise en place d'une gestion alternative des eaux pluviales,
- Respect des normes d'accessibilité,
- Gestion exemplaire du site en particulier en termes d'entretien des espaces verts.

II - Réhabilitation thermique de la mairie et d'une annexe

La parcelle de la mairie regroupe trois bâtiments :

- La mairie,
- L'ancienne école,
- Une construction annexe en rez-de-chaussée.

Le projet consiste en la rénovation thermique de la mairie et de son annexe.

Les objectifs sont multiples, à savoir :

- Le traitement du toit de l'annexe devra être soignée et en accord avec les abords. La couverture sera refaite en tuiles plates petit moule avec faitage à crêtes et embarrures et rives normandes à la manière de l'église.
- La réfection de la couverture sera l'opportunité de réaliser une isolation du toit et ainsi de réduire les dépenses énergétiques.
- Le remplacement des menuiseries extérieures sera en harmonie avec les abords.

Coût Global de l'opération : 537 224,82 HT

L'opération est soutenue par :



Yvelines
Le Département



La région Ile de France pour 148 000 €
<https://www.iledefrance.fr/>

Le département pour 250 580 €
<https://www.yvelines.fr/>

Le solde étant à la charge de la commune.
www.boiville-en-mantois.fr



